



Assemblée générale de l'AS

publié le 13/09/2019

L'assemblée générale de l'association sportive du collège aura lieu le jeudi 3 octobre de 13h00 à 14h00 en salle Villechanoux. Tous les élèves ainsi que les parents sont invités à participer à cette assemblée durant laquelle un bilan sera fait sur les actions de l'association, un nouveau comité directeur sera élu (avec un vice président élève, un secrétaire d'AS élève, des représentants des élèves de chaque niveau et des représentants des parents). N'oubliez pas, élèves de 3ème, que vous pouvez payer votre cotisation AS (22 euros) avec les chèquiers dé clic (20 euros pour la pratique sportive). Il suffit d'en faire la demande sur internet.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.